



**ACCÉLÉREZ LA
CROISSANCE DE
VOTRE ÉPARGNE**

2,5 %

d'intérêt sur les nouveaux dépôts
dans un compte Avantage personnel

Offre d'une durée limitée

 **Banque Manuvie**

Atteignez plus vite votre objectif d'épargne grâce à un taux de **2,5 %**

Chaque nouveau dollar que vous déposez fait croître votre épargne.

Profitez d'un taux d'intérêt de 2,5 % jusqu'au 31 août 2016 sur chaque nouveau dépôt net que vous effectuez dans votre compte Avantage personnel de la Banque Manuvie pendant la période du 4 avril 2016 au 15 juin 2016¹.

¹ Le taux d'intérêt promotionnel de 2,5 % offert sur le compte Avantage personnel de la Banque Manuvie est un taux variable calculé quotidiennement, et les intérêts sont versés mensuellement du 4 avril 2016 au 31 août 2016 sur les nouveaux dépôts nets reçus du 4 avril 2016 au 15 juin 2016. Le taux indiqué est en vigueur le 4 avril 2016 et peut changer sans préavis. Lisez les conditions générales.

Vous êtes prêt. Foncez. Communiquez avec moi dès aujourd'hui pour en savoir plus sur le compte Avantage de la Banque Manuvie. Les taux d'intérêt courants sont affichés sur le site **banquemanuvie.ca**.

Pour toute question,
Contactez-moi ▶

Yves Lavigne

Planificateur financier, A.V.A.
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Tel. : 514.385.3369



Banque Manuvie



Les noms Manuvie et Banque Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.